

210C0588
FR0000121568-FS0365

1^{er} juillet 2010

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CLUB MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 juin 2010, complété par un courrier reçu le 1^{er} juillet, la société Fosun Property Holdings Limited¹ (Room 808, ICBC Tower, 3 Garden Road, Central, Hong Kong) a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 juin 2010, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CLUB MEDITERRANEE et détenir 2 247 551 actions CLUB MEDITERRANEE représentant autant de droits de vote, soit 7,87% du capital et 7,60% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de l'exercice de l'option de remboursement en actions CLUB MEDITERRANEE de 1 616 551 obligations remboursables en actions nouvelles ou existantes (Oranes) émises par la société CLUB MEDITERRANEE et acquises par le déclarant le 11 juin 2010 dans le cadre d'un partenariat stratégique entre CLUB MEDITERRANEE et Fosun Property Holdings Limited³.

¹ Contrôlée indirectement par Fosun International Holdings Ltd, elle-même détenue par M. Guo Guangchang à hauteur de 58%.

² Sur la base d'un capital composé de 28 563 040 actions représentant 29 586 302 droits de vote.

³ Cf. communiqué publié par CLUB MEDITERRANEE et le groupe Fosun, en date du 13 juin 2010.